



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 22/07/2020 (convocation du 15/07/2020)

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle du conseil de la mairie le 22 juillet 2020 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Francis ESCALE, Maire.

Membres Présents : 13

Mesdames MONREPOS, PAUL, Messieurs ARTEAGA, BAZIR, BERTRANINE, BOUQUET, ESCALE, LAMAZOU, LEBAS, NIBERON, PEYRE et SUPERVIELLE

Membres Absents Excusés : 2

Mme BICIEN (procuration à M. ESCALÉ), Mme LAMARQUE (procuration à M. BOUQUET)

Secrétaire de séance : Madame MONREPOS

Avant de commencer la séance, le Maire appelle les membres du Conseil Municipal à se prononcer sur le compte rendu du 24 juin 2020. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

I. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 (budget général) : Délibération n° 2020-07-33

Le Maire demande aux membres présents s'ils ont des questions relatives aux informations envoyées lors de la convocation sur le détail du BP 2020.

Il fait une présentation détaillée des propositions pour le budget 2020. Il répond aux questions posées. La balance générale se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	637 609.07	637 609.07
INVESTISSEMENT	452 898.16	452 898.16

Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré, à l'unanimité :
avec 15 voix pour,

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2020 tel que présenté.

Les délibérations prises au cours de la séance commencent
au n°2020-07-33 et se terminent au n° 2020-07-33

Séance levée à 21H50

(Classé par ordre alphabétique)

M. ARTEAGA	M. BAZIR	M. BERTRANINE	Mme BICIEN (procuration M. ESCALÉ)
M. BOUQUET	F. ESCALE	F. GONCALVES	Mme LAMARQUE (procuration M. BOUQUET)
M. LAMAZOU	M. LEBAS	Mme MONREPOS	M. NIBERON
Mme PAUL	M. PEYRE	M. SUPERVIELLE	